



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ !

Ce feuillet d'information est un outil pratique conçu pour aider les intervenant·e·s de première ligne à soutenir les client·e·s ayant des besoins juridiques.

L'information contenue dans ce feuillet est de nature générale et peut ne pas s'appliquer à la situation de chaque client·e ni refléter la façon dont tous les professionnel·le·s du droit exercent leur pratique. Il ne remplace pas les conseils juridiques fournis par un·e professionnel·le du droit titulaire d'un permis.

Le contenu de ce feuillet reflète la loi et les ressources disponibles au moment de sa dernière mise à jour. Comme l'information juridique peut changer, veuillez faire preuve de prudence et vérifier s'il y a eu des développements récents lorsque c'est approprié.

Si vous êtes un·e intervenant·e de première ligne dans la région d'Ottawa et avez des questions au sujet de l'information contenue dans cette ressource, veuillez nous contacter à info@connectingottawa.com.

Cette ressource offre aux travailleurs de première ligne un aperçu général du fonctionnement des frais et de la facturation de l'Aide juridique Ontario (LAO). Avec ces connaissances, vous pourrez aider vos clients à comprendre à quoi s'attendre avec l'Aide juridique et comment trouver des représentants juridiques qui acceptent les certificats LAO.

FRAIS AJO

Vue d'ensemble des services offerts par la AJO

Quels services offre la LAO ?

- Pour les clients qui répondent aux critères financiers, la LAO peut offrir de l'information juridique, des conseils juridiques sommaires et/ou une représentation complète par :
 - 1. Services d'avocats ou parajuristes de service duty en droit de la famille et droit criminel : des avocats ou parajuristes LAO offrent des conseils juridiques sommaires gratuits et/ou une représentation limitée aux personnes sans représentant légal au palais de justice d'Ottawa.
 - 2. Certificats de l'Aide juridique Ontario : des bons qui peuvent être utilisés pour payer un avocat ou un parajuriste privé qui accepte les certificats (voir plus bas pour plus de détails).
 - 3. Bureau intégré des services juridiques (ILSO) et cliniques juridiques communautaires : l'ILSO et les cliniques juridiques communautaires fonctionnent comme des cabinets d'avocats, et leurs avocats et parajuristes fournissent des conseils juridiques sommaires ou une représentation complète aux clients à faible revenu, soit sur certificat LAO (ILSO), soit gratuitement (cliniques communautaires).

Certificats AJO

Critères d'admissibilité à la LAO

- Un client recevra un certificat LAO si :
 - 1. Il répond aux critères financiers de la LAO (voir tableaux ci-dessous) ;
 - 2. Son dossier relève d'un domaine où la LAO offre des certificats : droit criminel, immigration et réfugiés, droit de la famille, protection de l'enfance et santé mentale ;
 - 3. Le dossier présente un mérite : la LAO évalue si le dossier a une chance raisonnable de succès et si le coût de la procédure est justifié, entre autres facteurs.
 - La rigueur de cette évaluation dépend du type de dossier. Par exemple, en matière de réfugiés, l'évaluation est généralement simple, et il est rare qu'un certificat soit refusé pour manque de mérite.
 - À l'inverse, les certificats sont plus souvent refusés dans les appels, lorsque la LAO estime que la décision initiale a peu de chances d'être renversée.

| <i>Certificats AJO pour immigration, réfugiés, droit de la famille, protection de l'enfance et santé mentale</i> | | |
|--|-----------------|---------------------------|
| Nombre de membres dans la famille | Revenu familial | Cas de violence familiale |
| 1 | \$18,795 | \$22,720 |
| 2 | \$32,131 | \$32,131 |
| 3 | \$39,352 | \$39,352 |
| 4 | \$45,289 | \$45,440 |
| 5+ | \$50,803 | \$50,803 |

| <i>Certificats AJO pour le droit criminel</i> | |
|---|-----------------|
| Nombre de membres dans la famille | Revenu familial |
| 1 | \$45,440 |
| 2 | \$45,440 |
| 3 | \$45,440 |
| 4 | \$45,440 |
| 5+ | \$50,803 |

Comment faire une demande de certificat AJO

- Téléphoner à la LAO pour faire la demande :
 - Sans frais : 1-800-668-8258
 - ATS : 1-866-641-8867
 - Heures : lundi au vendredi, 8 h à 17 h
- En général, le client devra fournir des renseignements et des documents sur son identité, ses coordonnées, la nature de son ou ses problèmes juridiques, ainsi que sa situation financière. Ces informations servent à vérifier s'il ou elle répond aux critères d'admissibilité d'Aide juridique Ontario (AJO).
- À cette étape, le client recevra un numéro de client (numéro CLT).
- L'approbation et l'émission du certificat peuvent prendre quelques jours, le temps que la AJO évalue l'admissibilité. Si la demande est acceptée, le client recevra un certificat AJO comprenant une description des services couverts et un numéro de certificat (numéro CE).

Comment utiliser un certificat LAO

Une fois qu'un client reçoit un certificat d'Aide juridique Ontario (LAO), il ou elle peut :

- Trouver un avocat ou un parajuriste qui accepte de prendre le dossier.
- Une fois que le représentant légal accepte, le client lui fournit les numéros de son certificat LAO (CLT et CE).
- Le représentant légal communiquera avec la LAO pour enregistrer le certificat à son nom en utilisant les numéros CE et CLT. Ensuite, la LAO le paiera pour la représentation du client.

Que couvre un certificat LAO ?

- Chaque certificat indique les services spécifiques qui sont couverts. Par exemple, pour une demande de statut de réfugié, le certificat précisera qu'il couvre la préparation du formulaire "Basis of Claim" et l'utilisation du portail IRCC.
- Certains certificats limitent le nombre d'heures que l'avocat ou le parajuriste peut consacrer aux services, d'autres couvrent les services avec un forfait global, et d'autres sont payés à l'heure sans limite de temps (voir exemples dans le tableau ci-dessous).

Certificats AJO: exemples de couverture

| Description des services | Couverture du certificat |
|--|--|
| Immigration et droit des réfugiés | |
| Demande de réfugié (portail IRCC et formulaire Basis of Claim) | 9 heures |
| Appel d'une décision négative en matière de réfugié | 16 heures |
| Demande en raison de circonstances humanitaires et de compassion | 16 heures |
| Droit criminel | |
| Plaidoyer de culpabilité | \$931.65 (infraction sommaire), \$1,570.47 (acte criminel) |
| Audience de mise en liberté sous caution | 4 heures |
| Droit de la famille et protection de l'enfance | |
| Demande de prise de décision / temps parental | 15 heures |
| Motion de garde temporaire | 6 heures (préparation) + présence à la motion (paiement à l'heure) |
| Appel à la Cour d'appel de l'Ontario | 27 heures (préparation) + présence à l'appel (paiement à l'heure) |

Que faire si un certificat LAO arrive à échéance ?

- Parfois, un avocat ou un parajuriste peut demander des heures supplémentaires à la LAO, mais il faut une bonne raison (ex. : dossier très complexe ou client ayant besoin d'un interprète).
- S'il n'y a pas de raison suffisante ou si la LAO refuse la demande, le représentant légal peut choisir de terminer le travail pro bono (sans paiement).
- Les avocats et parajuristes doivent clairement expliquer aux clients, dès le départ, que les certificats d'aide juridique couvrent un nombre d'heures limité, et que les clients doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas dépasser ce temps.
- Les avocats et parajuristes ne peuvent pas demander aux clients de payer plus que ce qui est couvert par un certificat LAO. Toutefois, si un client n'est plus admissible à un certificat, il peut choisir d'engager le même représentant à titre privé.